

Saint-Vaast-La-Hougue



Le mot du Maire 3	Environnement 4	Culture 6	Festivités estivales 8	Associations 10
	Social Education 14		Travaux 18	
Tourisme 12		Finances 16		Affaires portuaires 20
Commerces 22	SDIS du Val de Saire 23	Dossier "installation conseil municipal" 24	Le Cotentin Informations 26	Expression démocratique 28
	Com - Informations 29		De Gaulle à Saint-Vaast 30	Infos pratiques 31

100 ans !!!

Il fait bon vivre à Saint-Vaast et ce n'est pas M. Pierre Endelin qui nous dira le contraire, lui qui vient de passer allègrement le cap des 100 ans !

Retraité de la pêche depuis 45 ans, il coule des jours heureux dans son appartement face à Tatihou.

Toujours membre de la section locale des Anciens Combattants il n'a rien oublié de son parcours militaire qui l'a emmené jusqu'en Indochine et il aime partager ses souvenirs.

Pierre Endelin attend avec impatience le déconfinement pour revoir ses amis et souffler, comme il se doit, ses 100 bougies !



2020 oblige à respecter de nombreuses précautions pour souffler 100 bougies, mais toute sa famille était bien présente le 7 août pour entourer Mme Yvonne Marie : enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Depuis plus de 10 ans, elle réside à Saint-Vaast, berceau familial de la famille Marie depuis plusieurs générations.

Profiter de la douceur Saint Vaastaise lui permet aussi d'être proche de ses fils : Alain, Jacques et Jean-Pierre. Les voisins, amis et personnes qui l'aident au quotidien à son domicile ont saisi l'occasion de lui témoigner chaleur et affection.





EN ROUTE

L'équipage constituant la nouvelle équipe municipale élue en Mars 2020 et qui a pris ses fonctions le 23 mai est, depuis, à la manœuvre, sur le pont.

Dans un contexte inédit, presque surréaliste, nous nous sommes mis à la tâche afin de mettre en œuvre le programme que nous vous avons proposé dans le respect de la ligne de conduite affichée : Concertation, Bienveillance et Respect. Les sujets sont nombreux et vous trouverez dans ce bulletin un point d'avancement détaillé, établi par les conseillers municipaux.

Le contexte de crise sanitaire que nous subissons ne nous a pas permis de réaliser tout ce que nous aurions souhaité mais l'essentiel est que nous ayons pu, jusqu'alors, être relativement préservés de cette pandémie.

A l'heure où j'écris ce texte, nous venons de rentrer dans une nouvelle période de confinement dont la durée est encore incertaine. Je vous encourage donc à la plus grande prudence, au respect des règles de confinement, des gestes barrières et des distanciations.

Mais, cette crise n'est pas la seule que nous traversons ; les récents événements terroristes de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice doivent également nous inciter à la plus grande vigilance ; je vous engage à signaler en Mairie ou à la Gendarmerie tout agissement ou comportement qui vous semblerait anormal.

Politiquement, nous œuvrons à renforcer les relations avec les communes du Pôle de proximité du Val de Saire et avec toutes les instances ou syndicats relevant de l'agglomération du Cotentin ou du Conseil Départemental.

J'ai reçu tous ceux d'entre vous qui me l'ont demandé afin d'échanger sur vos sujets de préoccupations et j'ai engagé chaque fois que possible les actions nécessaires.

Pour autant, le Maire ne peut pas tout. Beaucoup de demandes relèvent de la sphère privée ou de problèmes relationnels entre voisins. Dans la plupart de ces cas, mes possibilités d'intervention se limitent à faire preuve de médiation et à jouer un rôle de conciliateur.

Aujourd'hui, de nombreux projets sont à l'étude, notamment le nouvel EHPAD pour lequel un permis de construire devrait être déposé en début d'année 2021, la création de jardins ouvriers, l'aménagement d'une zone de loisirs au Bout du Fil et l'extension de celle de la Hougue ; enfin, l'aménagement de la zone d'entrée de ville sur l'axe Saint-Vaast-Quettehou fait actuellement l'objet de réflexions visant à y implanter un nouveau lotissement, un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire et une cité jeunesse.

En ce début de mandat, nos efforts se sont concentrés sur ce qui nous apparaît prioritaire c'est-à-dire votre bien être au quotidien et notamment celui de vos enfants. Nous nous sommes assurés que la rentrée scolaire se fasse dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, dans des locaux en bon état et bien chauffés. Nous avons également travaillé à résoudre les problèmes d'inondation récurrents dans certains quartiers.

Enfin, la digue Saint-Vaast / Réville fait l'objet de toute notre attention suite aux nombreux désordres qu'elle a subis notamment lors des tempêtes du printemps ; j'ai alerté toutes les institutions sur l'ampleur des travaux qu'elle nécessite afin qu'un plan de financement d'urgence soit élaboré.

Je reste avec toute mon équipe à votre écoute et je vous souhaite par anticipation de très bonnes fêtes de fin d'année, en espérant que la crise sanitaire ne vienne pas les perturber.

*Très Cordialement,
votre Maire
Gilbert DOUCET*

Les bacs à marée installés !



Grâce à une collaboration fructueuse entre la municipalité de Saint-Vaast et l'association ORCHIS, des bacs à marée ont pu être fabriqués et installés en début de période estivale : à la Hougue côté plage, sur la petite plage route de Réville, sur l'île Tatihou, à la Longue Rive et au Carvallon.



Installation du premier bac à marée à la Hougue en présence de l'association ORCHIS et de plusieurs membres du Conseil municipal

Un bac à marée

J'y mets :

- Une poche à huîtres
- Une lanière en caoutchouc
- Un cordage
- Un casier
- Un morceau de filet
- Du fil de nylon...

Je n'y mets pas :

- Les ordures ménagères
- Les animaux morts
- Les algues



Bloc sanitaire installé à la Hougue

Un bloc sanitaire a été installé à la Hougue, près des courts de tennis pendant toute la saison estivale.

Nous étudions avec les services et organismes concernés les possibilités d'installer de manière pérenne des sanitaires sur ce site très fréquenté.



Civisme

Propriétaires de chiens

La balade avec son chien est agréable. Toutefois un certain nombre de règles doivent être respectées :

- Tenir son chien en laisse sur les voies et espaces publics.
- Ramasser les déjections canines de son chien. Des distributeurs de sacs (sani crottes) se trouvent à divers endroits de la ville.
- Ne pas jeter les sacs dans les fourrés, massifs et surtout dans le réseau pluvial par les grilles de caniveau. Ne pas oublier que le réseau pluvial rejoint la mer !

Plantations et tailles des haies.

- Les haies en bordure de voirie publique doivent être plantées au minimum à 0.50m de la limite de propriété, ne doivent pas dépasser 2m de hauteur et déborder sur la voie publique. Ceci nécessite une taille régulière, d'autant plus que nos trottoirs sont généralement étroits. Soyez donc vigilants. Un accident engagerait votre responsabilité.
- Les arbres et les arbustes de plus de 2m de hauteur doivent être plantés à minima à 2m de la clôture et les branches ne doivent pas déborder sur le domaine public.



Les déchets verts.

Plusieurs solutions pour les éliminer :

- Utiliser une tondeuse mulching ou un robot de tonte. Cela évite le ramassage des tontes
- Effectuer du compostage dans son jardin en mélangeant branchages et tontes. Des produits fermentables (épluchures...) peuvent y être ajoutés
- Apporter les déchets verts à la déchetterie.

Malheureusement certaines personnes se simplifient la vie en jetant leurs déchets le long des chasses et chemins communaux. Ces personnes s'exposent à une sévère amende.

Quoi de neuf du côté de la Médiathèque...

Le partenariat avec le Trident se présente sous les meilleurs auspices avec une saison 2020/2021 dense et originale et des spectacles appréciés du public.

Ce qui vous est proposé :

- Des spectacles à Saint-Vaast-la-Hougue
- Des spectacles sur Cherbourg avec un bus spécialement affrété pour vous emmener et vous ramener après le spectacle
- Un atelier théâtre ouvert à tous sur deux weeks-ends

Malheureusement la crise sanitaire actuelle a d'ores et déjà entraîné l'annulation et/ou le report de certains des spectacles proposés. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou la médiathèque pour toute information relative aux changements de programme. Vous pouvez également visiter le site www.trident-scenenationale.com pour retrouver les dernières informations.



CINESAIRE, LA PASSION DU CINEMA

“Voir, rêver, partager” telle est la devise de CinéSaire, qui, depuis 2004, propose au cinéma le Richelieu de Réville, des animations autour du cinéma. L'équipe de CinéSaire a su, au fil des ans, développer bon nombre d'activités :

- **Soirées-débat** : autour d'un thème, le débat est mené par un intervenant.
- **Soirées « Cinéma Cinéma »**, mises en place depuis 2015, à l'initiative d'Henri-Paul Leflon, cycle de films autour d'un réalisateur, autour d'un acteur ou d'une actrice, afin que les spectateurs découvrent ou redécouvrent les chefs d'œuvre du 7^e art.
- **Ciné Cafés**, avec les Clubs des Aînés du Val de Saire et des alentours (une fois par mois)

La médiathèque c'est aussi 3 services en ligne offerts lors de l'abonnement :

1. Cafeyn : possibilité de lire en ligne plus de 1600 titres de revues, journaux...
2. Des films, des séries et des documentaires à télécharger ou à regarder en streaming
3. Un accès à l'apprentissage des langues, au soutien scolaire, aux codes des permis voiture et bateau mais également à l'apprentissage de la photo, du yoga, de la musique....

Une exposition en préparation en lien avec la « fête de la mer »

La Médiathèque lance un appel à la population pour des maquettes de bateaux (principalement bateaux de pêche Saint-Vaastais) mais également des tableaux et plans de bateaux de pêche.

N'hésitez pas à contacter directement la Médiathèque

Tel : 02.33.20.13.21

Courriel : biblio.saintvaast@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h - 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h - 14h-17h

Partenariats avec :

le Festival du Livre et « Les Traversées Tatihou » depuis 2010, ainsi que l'association « MANCHA », depuis 2013 (Mouvement d'amitié Normand pour la culture hispano-américaine)

CinéSaire présente douze films par an, qui génèrent environ une soixantaine d'entrées à chaque séance. Ces soirées sont ouvertes à tous, adhérents ou non.

Le cinéma Le Richelieu va fermer fin décembre 2020 pour travaux, qui dureront quelques mois, CinéSaire reprendra ses activités dès la réouverture du cinéma.

Président : Henri-Paul Leflon (06 75 71 46 84)

Vice-président : Philippe Haag

Trésorier : Bruno du Mesnildot

Secrétaire : Brigitte Hautemanière

Chargée des relations avec la presse :

Laurence Lefèvre

Journées Européennes du Patrimoine

Pour ces 37^e Journées Européennes du Patrimoine nous avons accueilli sur le site du Fort de la Hougue plus de 500 visiteurs parmi lesquels certains ont pu participer aux visites commentées par Annick Perrot, historienne.

L'accueil des visiteurs s'est effectué dans une stricte application des règles sanitaires préconisées par la Préfecture :

- Distance d'un mètre et port du masque obligatoire dès la file d'attente à l'entrée de la porte aux Dames ;
- Enregistrement de chaque visiteur (nom et contact) - (les listes établies ont été gardées en Mairie et détruites en Octobre puisqu'aucun cas Covid n'a été signalé) ;
- Distribution à l'entrée de tickets avec horaire possible pour la visite de la tour de la Hougue afin de réguler le flux de visiteurs et de faciliter le contrôle à l'entrée de la tour tout en évitant une file d'attente au pied de la tour ;
- Contrôle de l'utilisation obligatoire du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la tour et contrôle du nombre de personnes dans le fort (10 maximum). Portes ouvertes en permanence.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont permis à ces Journées du Patrimoine de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et pour la plus grande joie de tous !



Une enquête chez les gens de mer du Cotentin au XVIII^e siècle

Un nouvel ouvrage paru chez OREP : Saint-Vaast-la-Hougue et ses gens de mer, une société littorale du Cotentin au XVIII^e siècle.



Grâce à une enquête menée dans le petit monde de la mer de Saint-Vaast-la-Hougue au XVIII^e siècle, l'auteure, Annick Perrot, docteure en histoire, nous rapporte la vie d'une communauté de gens de mer entre les dernières années du long règne de Louis XIV et l'aube de la Révolution française. L'historienne précise « qu'il s'agit d'abord d'un devoir de mémoire pour rendre hommage à ses ancêtres saint-vaastais, du simple matelot au maître de barque, et au-delà de partager la vie de "tous ceux qui fréquentaient la mer", comme on disait au XVIII^e siècle ».

Un hommage à ceux qui « fréquentaient la mer »

Sur cette pointe de terre battue par les flots, un peuple vit au rythme des marées, avec deux grandes campagnes annuelles de pêche, celle du maquereau « salé » sur les côtes de Bretagne et d'Irlande au printemps et celles des huîtres, entre Granville et Cancale, à l'automne. Entre temps, la vie se poursuit au village, dans de petites maisons basses, le plus souvent à pièce unique, que les archives notariées ont permis de reconstituer. André Zysberg, historien de Réville, indique que « cet ouvrage à la lecture allègre offre plein d'heureuses surprises, avec un éclairage passionnant et novateur sur la vie quotidienne de cette époque ». Ainsi, l'adoption de nouveaux modes de vie améliore les conditions matérielles, comme l'introduction de l'armoire dans les foyers qui représente un grand progrès puisqu'elle permet le rangement de tout ce qui traînait ici et là.

La transformation d'un modeste village de pêcheurs en petite ville portuaire s'accomplit à cette époque, avec l'édification d'une digue contre le risque de submersion marine, l'achèvement des fortifications face à l'ennemi venu de la mer et la construction d'un lazaret pour faire face aux épidémies.

Festivités estivales

La saison estivale 2020 a malheureusement été fortement perturbée par la Covid qui a contraint bon nombre d'organisateur à annuler leurs manifestations. Saint Vaast n'a pas dérogé à la règle et les événements proposés cette année ont été rares.

Bien sûr, la décision la plus marquante a été le report de la Fête de la Mer que chacun attendait depuis 10 ans et que beaucoup d'entre nous préparions depuis de longs mois. Compte-tenu de la pandémie, il était impossible de maintenir un événement qui attire des dizaines de milliers de personnes. De plus, certains quartiers auraient peut-être eu du mal à être prêts à temps à cause du confinement. Ce n'est que partie remise, espérons-le. La Bénédiction n'en sera que plus belle le **15 août 2021**.

La crise sanitaire a également provoqué l'annulation de plusieurs vide-greniers, du festival de chants marins, du semi-marathon, de la Course du Run, du Swimrun, de la Fool Moon, des festivités du 14 juillet, du Festival du livre, des jeux du 15 août et des Traversées de Tatihou. Sans compter la semaine fédérale de cyclotourisme qui aurait dû attirer plusieurs milliers de cyclistes dans notre ville.

Nous avons bien essayé, dans le cadre de Terre de Jeux 2024 et en partenariat avec la municipalité de Réville et l'AS Tourlaville athlétisme, de proposer en dernière minute un événement sportif mêlant course à pied et marche entre Réville et St Vaast le samedi 8 août. Mais, bien que toutes les mesures possibles aient été proposées, la préfecture de la Manche ne nous a pas donné l'autorisation.

La municipalité a tout de même organisé « Musicoport » le 12 juillet. C'était la 5^e édition de cette manifestation et nous avons voulu une nouvelle formule, avec des groupes renommés, installés sur



des bateaux comme scène musicale. Deux groupes étaient présents sur des bateaux côté quai et un groupe près de la Marina. Cette journée a été particulièrement réussie. Elle a attiré énormément de monde par un temps superbe. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Gérard Viel pour la partie musicale et sans le concours de « Frédo » Régnier qui a gentiment mis à disposition deux bateaux qui se prêtaient particulièrement à l'installation des groupes. Nous reconduirons ce concept en 2021 à une date qui reste à déterminer.

La saison estivale 2020 a été limitée en animations. Nous croisons les doigts pour que la situation soit redevenue normale en 2021 et que nous puissions profiter des très nombreuses manifestations prévues sur notre commune. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis cet été, d'une manière ou d'une autre, pour contribuer à la réussite des organisations proposées.



Festivités estivales suite



Les marchés du mercredi, maintenus cet été, sont devenus un rendez-vous incontournable pour les locaux et les estivants. L'ambiance entre les exposants est très bonne et ils sont très satisfaits de cette organisation. Un grand merci à Stéphane Crevon qui s'est proposé pour accueillir les commerçants présents et à Mme Buquin qui nous a apporté son aide pour organiser le premier marché. Nous avons également bénéficié des conseils de Gérard Viel pour les concerts animant ces marchés.



La fête des Régates a également eu lieu malgré la crise sanitaire. Elle s'est déroulée dans le respect des mesures sanitaires mises en place en lien avec la préfecture. La fête foraine n'a pas rencontré son succès habituel du fait de la Covid mais aussi de l'annulation du feu d'artifice.



Si nous avons dû annuler les festivités du 14 juillet, nous avons tout de même tenu à maintenir la **traditionnelle distribution de brioches et de chocolat** aux enfants. En ces temps difficiles, cette intention a été très appréciée et nous avons pu offrir les brioches restantes aux résidents de l'EHPAD.

En 2021, de très nombreuses manifestations devraient se dérouler à St Vaast (tout ceci sous réserve des évolutions de la situation sanitaire). Ce qui est déjà prévu :

- **22-23 mai** (week-end de la Pentecôte) : Festival de chants marins à la Hougue
- **26 juin** : semi-marathon des Vikings
- **3 juillet** : Tatihougue (swimrun entre la Hougue et Tatihou)
- **14 juillet** : jeux traditionnels, retraite aux flambeaux, bal populaire et feu d'artifice
- **17-18 juillet** : Festival du livre à la Hougue
- **Week-end du 25 juillet** : concours hippique
- **29 juillet** : étape de la semaine fédérale de cyclotourisme
- **1^{er} août** : fête des Régates et feu d'artifice
- **8 août** : Course du Run
- **15 août** : Bénédiction de la Mer
- **du 22 au 25 août** : Les Traversées de Tatihou
- **11-12 septembre** : Foolmoon Tatihou Sup Challenge (paddle)

Avec bien sûr Musicoport, les marchés du mercredi en juillet et août ainsi que les braderies habituelles. Saint-Vaastais et estivants trouveront donc de quoi se distraire sur notre commune en 2021 !

La crise sanitaire n'a pas permis aux associations de la commune d'organiser leurs manifestations habituelles et elles ont vu leurs activités s'arrêter brutalement. La saison des clubs sportifs s'est achevée en mars. Saluons toutefois les nouveaux résultats remarquables du Football Club du Val de Saire dont l'équipe fanion a terminé à la 2^e place, manquant de peu la montée. L'équipe 2, avec la même 2^e place, s'est assuré la montée, remplissant ainsi l'objectif du club.

En raison de cette situation particulière, nous avons choisi de mettre à l'honneur 4 associations et retenu les 4 associations sportives qui comptent le plus d'adhérents.

Un été au centre nautique



Le « club de voile de Saint Vaast », comme l'appellent de nombreux Saint-Vaastais fait désormais partie d'un centre nautique important, le Centre Nautique Est Cotentin qui regroupe trois anciennes écoles de voile qui ont fusionné en janvier dernier : Saint-Vaast, Quinéville et Barfleur.

Cette nouvelle structure constitue un pôle nautique majeur de notre département. Une équipe renforcée, des flottes homogènes, la diversité des animations sont des atouts qui ont permis de passer la saison estivale dans de bonnes conditions, malgré un contexte sanitaire difficile. Près de 2000 personnes ont pratiqué une activité sur les bases du centre nautique.

Les promeneurs attirés par l'effervescence de la cale au retour d'un cours de voile pouvaient être surpris d'entendre des échanges sibyllins entre stagiaires.

- « Alors Thomas ça s'est bien passé ? »
- « Trop top, j'ai kiffé grave, on a fait un empannage, mais j'ai choqué trop tard mon écoute de grand-voile et on a failli dessaler. »
- « Et tu reviens demain ? »
- « Oh oui bien sûr, on apprend à resaler le cata, ça va être trop bien. »

Quelle ambiance !

D'autant que les moniteurs veillent au grain !

Les stagiaires ont pu pratiquer leur sport nautique préféré : de la voile bien sûr, mais aussi de la planche à voile, du char à voile, de la bouée tractée, du kayak, du bateau traditionnel sans oublier la marche aquatique et le club des moussaillons pour les tout-petits. Et tous ces plaisirs sur une des côtes les plus séduisantes du Cotentin.

Quant aux scolaires du territoire, nous les retrouvons avec plaisir à l'automne et au printemps.

« La voile à l'année » pour les locaux connaît un regain d'activité, à notre plus grande satisfaction, les adhérents s'entraînent assidument le mercredi et le samedi pour préparer les compétitions à venir.

Pour nous contacter : Tél. 02 33 43 44 73

Site internet (Planning, fiche d'inscription, etc....)

www.centrenautiqueestcotentin



Notre club compte cette année 58 licenciés, une année qui aurait pu nous être favorable puisque nous avons recruté quelques bons joueurs. Mais, bien que nous ayons un programme assez complet pour 2020, avec la conjoncture actuelle, depuis la mi-mars nous n'avons pu faire aucune compétition. Pourtant, quelques joueurs étaient là à s'entraîner quotidiennement dans le respect des gestes barrière. Tout a été annulé, que ce soient les coupes de la Manche ou les concours seniors ou vétérans.

A voir ce que nous pourrons faire en 2021.

En espérant que la conjoncture soit meilleure, je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Judo Club Saint Vaastais compte une centaine de judokas, tous guidés par l'esprit du judo qui se résume en 8 mots : Politesse, Sincérité, Modestie, Contrôle de soi, Courage, Honneur Respect et Amitié. Cela permet aux jeunes de grandir avec des valeurs sûres.

Les entraînements sont ouverts les mercredis (de 17h à 20h30 de 6 ans jusqu'aux adultes) et les vendredis (de 17h à 21h de 3 ans jusqu'aux adultes). Cela permet aux jeunes et aux moins jeunes d'échanger et de pratiquer leur discipline entre les différentes générations, chacun apportant quelque chose à l'autre. Les cours sont dispensés au gymnase G.Fouace à Saint Vaast La Hougue, par Marie-Adeline DOUBLET, professeur diplômée d'état. Marie-Adeline transmet sa passion aux judokas Saint Vaastais depuis 1986.

Cette saison avait bien commencé avec les résultats du benjamin Timéo HEBERT, sélectionné pour la finale des championnats de la Manche, et la poussine Laura HEBERT, qui, après avoir gagné ses 3 circuits départementaux a été récompensée du Tigre D'Or.

En raison de la crise sanitaire, les compétitions se sont arrêtées et le club a fermé ses portes, au grand désespoir des judokas et des dirigeants.

Heureusement, nous avons pu ouvrir le chemin des tatamis à nouveau en septembre, à la grande joie de tous ! Nous remercions les judokas d'être au rendez-vous, et de respecter le protocole sanitaire de la Fédération Française de Judo, et du gouvernement. Suite à cette reprise, Hugo LEMENAND (23 ans) vient de réussir avec brio l'examen technique pour l'obtention de sa ceinture noire. Encore 50 points à marquer en compétition et il pourra porter cette ceinture noire tant désirée.

Vous pouvez essayer le judo toute l'année (nous vous prêtons des kimonos), et vous inscrire toute l'année, dès 3 ans !

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente, Annie BLAIZE au 06 64 62 06 30



Le tennis club du Val de Saire est né en 2005 de la fusion des clubs de St Vaast et de Quettehou.

Notre club fonctionne toute l'année. Notre activité peut se découper en 2 périodes :

La période d'hiver, du 1^{er} septembre au 30 juin :

L'école de tennis (jeunes et adultes) se pratique le mardi soir de 17h à 20h à la salle du Vaupreux à Quettehou.

Nous avons engagé 3 équipes (hommes et femmes) en championnat de la Manche d'hiver et de printemps ;

Une équipe est engagée pour la coupe de la Manche (que nous avons remportée en 2018).

4 terrains sont à votre disposition :

- 2 à Quettehou, réservation boulangerie Marie , si fermeture, boulangerie Rault
- 2 à St Vaast, réservation boulangerie Gibon, si fermeture, magasin Cap Marine

Votre carte d'adhérent ou une pièce d'identité vous sera réclamée

Le club ne loue pas de salle pour la pratique du tennis, celles-ci sont gérées par la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La période d'été, du 1^{er} juillet au 31 août

Marquée par l'ouverture de la Houguette ouverte à tous

Les réservations du site se font à la houguette, celles de Quettehou comme en hiver.

Un tournoi ouvert à tous les licenciés est organisé en août, il n'a pu avoir lieu cette année à cause de la covid.

Durant les 2 mois, des stages de tennis sont organisés par des moniteurs diplômés d'état.

Nos tarifs :

Adhésion adulte : 30€/an, moins de 18 ans : 15€/an

Licence adulte :

30€/an, de 7 à 18 ans : 20€, de 0 à 6 ans : 12€

La réservation d'un court est gratuite pour les adhérents et de 7€ pour les autres.

Pour tous renseignements

Vous pouvez contacter :

Claude Tournaille : 0233541015 / 0603055547

Ou aller sur le site :

<http://www.club.fft.fr/tennisclubvaldesaire>



Le Village préféré des français l'aventure continue !

**Le 26 Juin, l'émission de Stéphane Bern
« Le Village Préféré des Français » était
tournée pour une diffusion début Juillet.**



Peu de public sur ce tournage, la production en charge de l'émission avait demandé à la municipalité de réduire au maximum le nombre de personnes présentes afin de ne prendre aucun risque face à la situation sanitaire. Cela n'a pourtant pas gâché la fête, les chants marins et les danseurs normands étaient là pour accompagner la remise des timbres postaux édités pour l'occasion à plus de 900 000 exemplaires et distribués, partout en France dès le début du mois de Juillet. Stéphane Bern est reparti avec un petit présent de notre commune : une casquette de marin offerte par le Maire lors de ce tournage.



Ile Tatihou : Une destination nature très appréciée par les visiteurs cette saison !

Après le premier confinement, l'île a rouvert ses portes le 4 juillet et sa fréquentation a débuté à plein régime immédiatement. Le public était en quête de grand air. L'île est apparue comme le lieu idéal pour une sortie alliant nature et culture. Saint-Vaast-la-Hougue a bénéficié d'une belle promotion juste avant l'été grâce à l'émission « Le Village préféré des français », à la nouvelle chronique de France Inter « Ailleurs c'est ici », à Europe 1, au journal de TF1, etc...

Malgré les conditions difficiles imposées par la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19, les navettes vers l'île ont pu être maintenues avec une jauge 15% inférieure à la normale.

Des animations régulières ont ponctué la saison :

Le 4 juillet et le 17 octobre, le photographe Pierre-Yves Racine a présenté la projection « **Le trait sous la vague** » pour mettre à l'honneur le patrimoine maritime via le parcours de François Renault, ancien marin embarqué à bord de cargos à travers le monde. Une belle occasion de présenter la collection de bateaux traditionnels de pêche et de plaisance du musée maritime !



Tourisme suite

Les 11 et 12 juillet, la dentellière et plasticienne Marjolaine Salvador Morel a suspendu ses sculptures de dentelles dans les arbres et au musée de Tatihou. Les visiteurs ont été surpris et charmés par cette installation « **Entre terre et mer** ».



Les 18 et 19 juillet, a pu être reconduite la manifestation « **Et vole Eole** », un week-end cerfs-volants haut en couleurs qui a profité à de nombreux visiteurs venus par bateau ou à pied au moment des grandes marées avec une météo très favorable.



Les ateliers du musée en lien avec l'histoire, l'archéologie, la biologie et les savoir-faire ont été proposés régulièrement. Ils se sont tenus en extérieur. En juillet, l'atelier de charpente de l'île a ponctuellement ouvert ses portes au public. En août, le département a fait un petit clin d'œil au festival « **Les traversées Tatihou** » en proposant à ses habitués des concerts-promenade dans les jardins de l'île. Ces trois soirées ont connu un beau succès. Tatihou a également participé aux journées du patrimoine en septembre.



Un week-end « **de la mer à l'assiette** » a eu lieu en octobre et les participants ont été ravis de découvrir les métiers de la pêche en se promenant sur les quais du port. La saison s'est achevée avec la fête de la science dédiée aux lycéens pour découvrir les richesses de l'estran et la bioluminescence au laboratoire de biologie marine de Tatihou.

Le bilan de cette saison particulière est très positif avec une fréquentation en légère hausse par rapport à l'an passé. Un progrès notable a été la mise en place d'une billetterie en ligne permettant une meilleure prise en charge de l'accueil des visiteurs.

Dans un contexte sanitaire et sociétal complexe, le tourisme et la culture ont montré toute leur importance au maintien du bien-être et du « vivre-ensemble ». L'équipe de l'île Tatihou prépare d'ores et déjà la saison 2021 pour proposer encore de beaux temps d'échanges autour de notre patrimoine commun.

Logements HLM

A Saint-Vaast, nous disposons de logements HLM répartis sur plusieurs quartiers de la commune.

Quand un logement se libère la commission municipale se réunit et propose trois dossiers à l'organisme propriétaire qui décide de l'attribution finale en respectant le plus souvent possible, le choix de la commission municipale.

Pour s'inscrire en qualité de demandeur, deux possibilités :

- venir en mairie chercher un dossier et le redonner avec toutes les pièces exigées à Mme Marie Joly, secrétaire du CCAS ;
- aller sur le site internet www.imhoweb50 et compléter un dossier en ligne.



Le CCAS, outil de l'action sociale communale

Dans toute commune, si petite soit-elle, on rencontre des personnes qui se trouvent, passagèrement ou plus durablement, en situation de fragilité : personnes avec de faibles ressources, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés etc...

Le centre communal d'action sociale – le CCAS – est indiscutablement l'instrument privilégié dont dispose la commune pour leur venir en aide.

Notre volonté est de proposer, dès que la situation sanitaire le permettra, des actions nouvelles favorisant le bien-vivre ensemble par exemple :

- Des séjours vacances pour les seniors
- Des sorties intergénérationnelles
- L'accès facilité au cinéma pour chacun.

L'organisation du CCAS est la suivante :

Président de droit : Le maire, Gilbert Doucet

N'hésitez pas à contacter Marie Joly, secrétaire en charge du CCAS.

Le Panier du Val de Saire

Créé en 2000, le Panier du Val de Saire est, sur le plan local, le relais de la Banque Alimentaire pour venir en aide aux personnes en difficulté.

Le troisième mercredi de chaque mois les familles concernées reçoivent un colis alimentaire. Pour en bénéficier, il faut s'adresser au CCAS en justifiant de ses ressources et de ses charges. Des rendez-vous sont assurés par Mme Yolande Jore, Maire adjointe aux affaires sociales.

Pour information le barème est le suivant :

Composition du foyer	Plafond d'attribution (Ressources nettes - loyer net)
Personne seule	561€
Deux parts	837€
Trois parts	1002€
Quatre parts	1223€
Par part supplémentaire	+ 231€

- La nouvelle résidence HLM, « Les jardins d'Isamberville », composée de 8 logements au rez-de-chaussée attribués prioritairement aux personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité et 8 logements à l'étage où jeunes et moins jeunes se côtoient.

Membres élus par le conseil municipal le 19 juin 2020 :

- Yolande Jore, Vice-Présidente
- Jean-Luc Moulin
- Eva Leterrier
- Murielle Beffrey
- Elisa Avoine

Membres nommés par arrêté municipal du 26 juin 2020 :

- Guillaume Paris, représentant de l'Udaf
- Philippe Saillard, représentant des personnes en situation d'handicap
- Denise Lepaysant, représentante du club des aînés
- Alice Mauger, représentante des associations de retraités
- Michel Riou, représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Le CCAS instruit les dossiers pour le Panier du Val de Saire.



Repas des aînés

Ayant à cœur de préserver la santé de nos concitoyens et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le repas des aînés 2021 est aujourd'hui incertain !

Cependant, en coulisses, nous travaillons à une nouvelle formule pour ce moment de convivialité tant attendu. Surprise, surprise !!

Allons au théâtre !

Grâce au partenariat entre le Trident, scène nationale, et la commune de Saint-Vaast, nous pouvons bénéficier du théâtre à domicile ou presque !

C'est ainsi que nous avons pu voir, salle Max Pol Fouchet, « Le mariage forcé » de Molière dans une mise en scène résolument moderne sans rien ôter au texte original.



Le 12 Octobre, de jeunes comédiennes à l'indéniable talent nous ont fait vivre, dans l'enceinte du collège, les premières semaines d'un élève de 6^e. Hilarant et tellement vrai !

Un bus est aussi mis gratuitement à la disposition des Saint-Vaastais pour assister aux représentations à Cherbourg. Le programme est disponible à la médiathèque !

Education en bref

En Juillet 2020, la municipalité recevait en mairie Mme Dominique Aussant, principale du Collège Guillaume Fouace depuis trois ans et sa remplaçante, Mme Maria Cañas.



Comme chaque année le pôle de proximité du Val de Saire a offert des dictionnaires à tous les enfants entrant en 6^e.

M. Gilbert Doucet, maire, a remis les dictionnaires aux enfants de Saint-Vaast présents le jour de la distribution. D'autres enfants sont venus chercher le leur en mairie.



2020-UN BUDGET DE TRANSITION

Le budget 2020 de la commune a été voté lors du conseil municipal du 10 juillet 2020.

La précédente municipalité n'avait pas souhaité voter le budget avant les élections municipales de Mars et l'installation tardive de la nouvelle équipe liée à la crise sanitaire de la COVID 19 explique ce vote tardif.

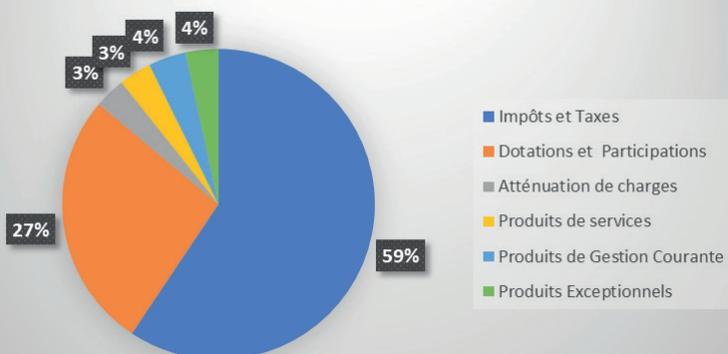
Cette situation très particulière fait du budget 2020 un budget que l'on peut qualifier de « transition ».

Lors de la séance du conseil municipal du 10 Juillet, M. Le receveur municipal a donné des éléments sur la situation financière de la commune avec des chiffres arrêtés au 31 décembre 2019.

2 350 126 € : le total des produits de fonctionnement soit 1292 €/habitant, alors que la moyenne départementale des communes de 1000 à 10000 Habitants est de 771 €.

Nos recettes de fonctionnement sont d'un très bon niveau et leur structuration est plutôt favorable dans la mesure où elles sont composées pour plus de 59% par le produit des impôts et taxes et pour près de 27% par des dotations, notamment celles de l'Etat ; or, il est à noter que depuis 2015 ces dotations sont en constante diminution. La baisse des dotations est liée à l'effort que les communes ont été amenées à faire pour rétablir les comptes de l'Etat mais aussi dans le cas particulier de notre commune à la baisse de la population enregistrée sur les dernières années.

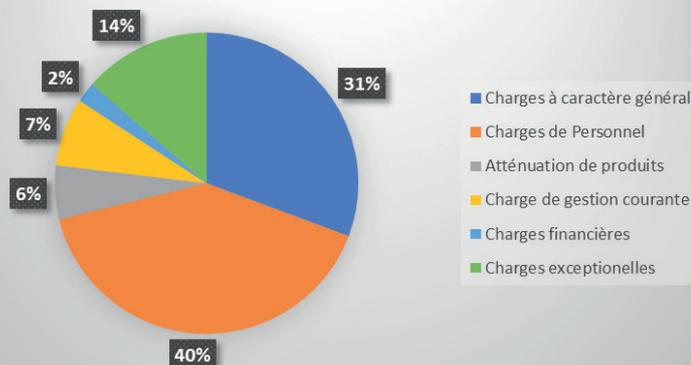
Recettes de Fonctionnement



2 100 485 € : le total des dépenses de fonctionnement soit 1155 €/habitant alors que la moyenne départementale des communes de 1000 à 10 000 habitants est de 552 €.

Cette situation s'explique notamment par notre statut de commune littorale mais aussi par le fait que Saint-Vaast possède une école.

Charges de Fonctionnement



1 438 025 € : le total des dépenses d'investissement soit 791 €/habitant alors que la moyenne départementale des villes de la même strate est de 457 €.

Ces dépenses comprennent les travaux d'investissement mais aussi le remboursement en capital de l'annuité de la dette qui s'élève à 113 €/habitant pour une moyenne départementale à 84 €.

2 466 213 € : le montant de la dette au 31 décembre 2019, soit 1356 €/habitant alors que la moyenne départementale est de 624 €

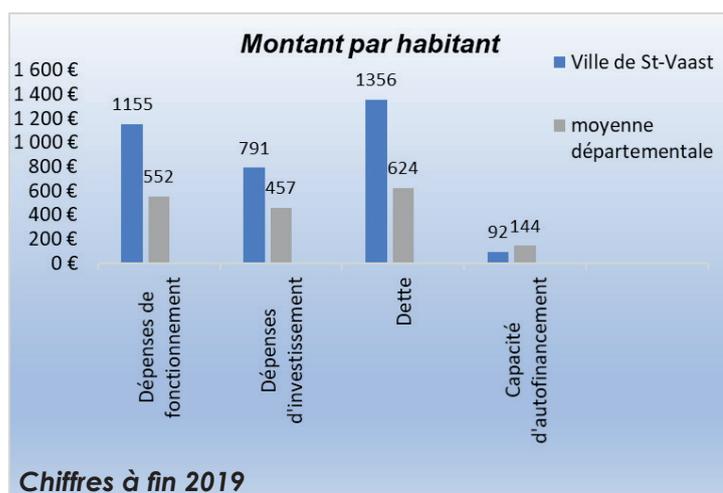
- La capacité d'autofinancement de la commune est de **167 265 €**, ce qui correspond à la possibilité financière de faire de nouveaux investissements sans avoir recours à l'emprunt et sans « piocher » dans notre trésorerie.

Ce montant est **faible** ; il représente 92 €/habitant alors que la moyenne départementale est de 144 €/habitant.

1 274 233 € : Le fonds de roulement au 31 décembre 2019, ce qui correspond à la trésorerie de la commune.

Cet état de la trésorerie au 31 décembre 2019 doit toutefois être relativisé puisque dans les cinq premiers mois de l'année 2020 des travaux de voirie (530 000 €) et des travaux de création d'une piste cyclable entre Saint-Vaast et Réville (214 000 €) ont été menés par l'ancienne équipe municipale grevant considérablement ce fonds de roulement.

La situation financière de la commune est de ce fait aujourd'hui tendue et notre endettement est très élevé.



Néanmoins, notre volonté est de mener à bien les projets sur lesquels nous nous sommes engagés,

**SANS ALOURDIR LA PRESSION FISCALE.
(0% d'augmentation des taux d'imposition en 2020)**

De nouvelles méthodes doivent donc être développées et nos axes de travail vont se porter sur :

- Une **meilleure maîtrise** des dépenses de fonctionnement pour nous permettre de dégager de **l'épargne** et de reconstituer le fonds de roulement, sans que les dépenses de personnel ne soient une variable d'ajustement.
- Des demandes **d'aides financières** auprès de l'Etat et de tous nos partenaires, généralisées à l'ensemble de nos projets.
- Un développement **d'une politique d'achat** permettant une mise en concurrence telle que prévue par la réglementation relative aux marchés publics.





Travaux

Des désordres sur la digue

L'entretien de la digue de Saint-Vaast/Réville est confié à une ASA (Association Syndicale Autorisée) avec un directeur nommé par le Préfet de la Manche, représentant l'État, sur proposition du comité syndical.



Suite à la dernière assemblée générale de l'association, le maire de Saint-Vaast, Gilbert DOUCET, en a pris la direction représentant ainsi les cinq communes bénéficiant de cette protection contre les risques de submersion marine : Saint Vaast, Réville, Quettehou, La Pernelle et Anneville en Saire.



Cette association fut créée par un édit royal sous Charles X qui prévoyait que les travaux engagés pour l'entretien ou la réfection suite à des dégradations occasionnelles bénéficient d'une participation de l'état à hauteur de 50 %, l'autre moitié restant à charge desdites communes.

Les crédits disponibles en 2020 ne sont que de 32 000 € (Les participations des communes ayant été réduites depuis quelques années). En conséquence, il devient quasiment impossible de prévoir un entretien régulier et encore moins de palier aux gros travaux dus aux dégradations importantes engendrées par les tempêtes du printemps dernier.

Néanmoins, des réparations d'urgence ont été réalisées sur deux brèches au niveau de la Bijude (cf photos), c'est à cet endroit que la digue semble la plus vulnérable sur une portion de 300 mètres.

Pour la mise en œuvre de ces interventions nous avons eu l'appui de techniciens de l'agglomération du COTENTIN et de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

LE COTENTIN qui doit prendre la compétence relative à la gestion des digues de toute l'agglomération à échéance 2022/2023 a d'ores et déjà commandé une étude afin de diagnostiquer les ouvrages de protection les plus sensibles dont la digue Saint Vaast / Réville .

Fabrication et pose de rambardes inox

facilitant 3 accès à la digue pour l'escalier de la Corderie, l'escalier du Bout du Fil, la remontée à la Longue rive.



La Hougue



Le Ministère de la Défense et le Ministère de la Culture ont entrepris des **travaux de restauration du bastion sud du Fort de la Hougue** pour un coût global de 950 000 €. Ces travaux ont commencé en début d'été pour une durée totale de 26 mois. Les travaux entrepris sur le mur de garantie devraient se terminer fin janvier permettant ainsi aux promeneurs de pouvoir emprunter à nouveau le chemin pour faire le tour du fort.

Nous rappelons que ce chemin peut être dangereux particulièrement par temps de grand vent et que son accès est fortement déconseillé aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, vélos, trottinettes et autres engins à roues. Une signalisation reprenant ces directives sera mise en place avant réouverture.

L'Église nécessite des interventions fréquentes.

Sur les toitures, on constate un nombre de fuites important. Quelques réparations de fortune ont été réalisées notamment sur des chéneaux et des ardoises remplacées aux endroits les plus critiques. Plusieurs vitraux laissent également passer des infiltrations dues à la pluie. Ceci n'est qu'un constat visuel.

C'est pourquoi, nous allons engager un diagnostic complet de l'édifice : état de tous les pans de couverture, pierres érodées par le temps, gargouilles, vitraux ... afin de pouvoir élaborer un programme de restauration pluriannuel qui définira des priorités.

Services techniques

La reprise par la nouvelle municipalité a été compliquée du fait de la période de confinement qui a freiné toute activité et du départ de deux agents.

L'un a obtenu sa mutation vers les services techniques du département et le second a rejoint une entreprise privée. Nous leur souhaitons une belle réussite professionnelle dans cette nouvelle voie.

Dans l'urgence nous avons défini trois priorités :

1. Assurer la sécurité des voies
2. Maintenir la propreté de la ville
3. Lutter contre les inondations

Ainsi, nous avons rapidement effectué un élagage latéral des voies vertes. Nous avons aussi décidé, au vu de l'étroitesse de nos routes de campagne, de revenir à deux élagages par an.

Concernant la propreté de la ville, nous avons réussi à y faire face par le renfort d'agents temporaires. Même si des améliorations doivent être apportées telle la pose de poubelles supplémentaires et de couvercles.

Aussi nous demandons aux résidents du centre-ville d'utiliser des poubelles afin d'éviter l'éventration des sacs par les goélands. Rappelons qu'aucun sac ne doit être déposé dans la rue en dehors des jours de ramassage. Pour les résidences secondaires, il est toujours possible d'aller déposer son sac poubelle dans les containers des services techniques, chemin du Tue Vacques.

Nous prenons à bras le corps le problème des inondations.

Souvent les inondations proviennent d'un manque d'entretien. Curages non effectués, buses bouchées, inhérence dans les réseaux. Un laisser-aller s'est progressivement installé.

Ainsi à la suite d'observations et de diagnostics, différentes actions ont été menées :

- Le curage de l'ensemble des fossés le long des voies communales,
- L'hydrocurage de réseaux (dont le secteur du Pierrepont)
- Le débouchage et le remplacement de buses
- La réalisation d'un bypass devant le collège.

Des travaux complémentaires seront réalisés en 2021.

Nous remercions le personnel des services techniques qui œuvrent chaque jour à maintenir notre ville propre et agréable en effectuant parfois des tâches ingrates.

Bilan d'activité du Centre Logistique de Débarque (CLD)

Cette structure a été imaginée en 2013 afin de répondre aux exigences des Affaires Maritimes et à vu le jour en 2014. Aujourd'hui, cet outil répond aux besoins et voit son activité se développer au fil des ans.



Année 2019 :

Tonnage passé au CLD et mis en vente au Centre de marée Cherbourg : 774 tonnes (524 tonnes en 2018 : + 47 %)

Valeur transactionnelle des produits mis en vente : 2 452 529 € (+ 29 % par rapport à 2018)

Principales espèces :

Coquilles Manche Est (192 419 kg) – Petite roussette (83 255 kg) – Emissole (55722 kg) – Sole (43 573 kg)

Année 2020 (chiffres à fin septembre) :

Tonnage passé au CLD et mis en vente au Cdm Cherbourg : 474 tonnes (à fin septembre – 567 tonnes à fin sept. 2019 : - 16 %)

Nombre de navires fréquentant le Centre de manière régulière en vue de la vente aux enchères :

2018 : 6 – 2019 : 8 – 2020 : 10

Port de Saint-Vaast-la-Hougue Rapport sur l'année 2019

SPL (Société Publique Locale) d'exploitation portuaire de la Manche

Le port de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue dispose de 750 places dont 670 réservées aux AOT annuelles et 80 pour les visiteurs de passage. Les quais du port (côté ville) peuvent accueillir une trentaine de bateaux de pêche professionnels.

Locaux de la SPL

Le bureau du port, le bar-brasserie « La Marina », un garage, les bureaux réservés en priorité aux associations locales (Yacht club, école de voile, ...), Le chantier naval

Ouvrages portuaires

La grande jetée, L'épi anti-houle, dit « jetée feu vert – jetée feu rouge », La porte écluse, Les trois cales de mises à l'eau, L'ensemble des quais délimitant le bassin portuaire, L'ensemble des terre-pleins situés dans le périmètre de la délégation.

Faits marquants de l'exercice

Dragage du bassin portuaire : les travaux de dévasement du port de Saint-Vaast-la-Hougue se sont achevés à la mi-octobre 2019. Plus de 21 000 m³ de sédiments ont été retirés du port durant cette période.

Réfection partielle de la cale d'accès à la mer James Phillips

Les passages répétés du Tatihou ont profondément abimé le revêtement de la cale James Phillips dans sa partie haute. Pour cette raison, celle-ci a été refaite durant la première quinzaine de février 2019.

Actions événementielles

Défi des ports de pêche 2019 (du 5 au 11 mai) : Pour sa 32^e édition, le Défi des Ports de Pêche a fait escale au port de Saint-Vaast-la-Hougue. Treize ports ont participé aux régates mélangeant des équipages issus de la pêche et de la plaisance pour une centaine de participants au total.

Un village et des animations étaient organisés coté ville sur la place Belle Isle



Fréquentation – escales en passage

En 2019, la fréquentation a nettement baissé par rapport à 2018 avec 493 nuitées de moins (-9,6%).

La raison principale est la forte baisse de la clientèle française qui peut être partiellement expliquée par des conditions météorologiques dégradées lors des pics habituels de fréquentation que sont les grands week-ends de mai/juin et le mois d'août.

Flotte de pêche

Au 31 décembre 2019, 38 bateaux de pêche professionnelle bénéficient d'un contrat annuel dans le port de Saint-Vaast-la-Hougue : 34 bateaux sont sur le quai pêche et les 4 autres sont sur le ponton L.

Bilan des cales

En 2019, il y a plus de forfaits de cales pris. Les forfaits hebdomadaires et mensuels ont été moins utilisés en raison de l'apparition du forfait journalier fin 2018. Il y a également eu une augmentation du nombre de forfaits annuels (9 de plus qu'en 2018).

Forfait journalier

Forfait journalier	135
Forfait hebdomadaire	5
Forfait mensuel	3
Forfait annuel	27

Pavillon Bleu 2019

Dans le même sens, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu en 2019 le Pavillon Bleu pour la 24^e fois consécutive. Ce label récompense les efforts faits par le port en termes d'accueil et d'environnement depuis toutes ces années.



Le Comptoir touristique et culturel

Un permis de construire relatif à l'implantation du Comptoir Culturel et Touristique a été déposé par le Conseil Départemental le 27 avril 2020.

Ce projet, porté par 3 collectivités consistait à accueillir au sein d'un même bâtiment :

- l'école de voile,
- des locaux pour le conseil Départemental et plus précisément pour l'exploitation de l'île Tatihou,
- le bureau d'information touristique.

Lors de la réunion du 24 Septembre 2020, le Conseil Municipal a été informé que le dossier ne répondait pas aux exigences de l'article UP11 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

C'est pourquoi, Le Maire, Gilbert DOUCET, a précisé qu'à ce titre, il envisageait de refuser le permis de construire correspondant et a soumis cette décision à l'avis du conseil municipal qui a confirmé cette position par 14 voix pour et 4 absentions. Pour autant, il a aussi réaffirmé l'intérêt porté par la commune à ce projet, sous réserve d'une autre implantation ; Une nouvelle réflexion est engagée entre la commune, la Communauté d'agglomération «le Cotentin» et le Conseil Départemental pour le faire évoluer.

Dans l'attente et compte-tenu des mauvaises conditions dans lesquelles l'école de voile exerce actuellement ses activités, une solution transitoire a été proposée au centre nautique. Ainsi, des bungalows seront achetés et installés par la collectivité avant la prochaine saison estivale permettant à l'association de poursuivre son fonctionnement dans de meilleures dispositions.

Le camping « La Galouette »



Comme pour beaucoup d'activités économiques, la saison 2020 a été difficile pour le camping. A la sortie du confinement, la fréquentation était quasiment nulle.

En juillet et août, le taux d'occupation a été le même que les années précédentes.

L'absence des Hollandais, Allemands et Anglais a été compensée par une fréquentation plutôt Normande avec des courts séjours de 3 à 4 jours.

Mr et Mme Lesouef, propriétaires du camping, avaient programmé des travaux cette année ; toutefois la baisse de 25 % de leur chiffre d'affaires conjuguée à un avenir incertain les ont incités à les différer. Cependant, misant sur le dynamisme touristique du Cotentin et plus particulièrement de Saint-Vaast avec les tours Vauban et l'île Tatihou, ils ont espoir que l'année 2021 leur soit plus favorable.

Le marché

Pandémie oblige, le marché hebdomadaire a connu cette année des situations et des aménagements divers, ce qui n'a pas empêché une très bonne fréquentation.

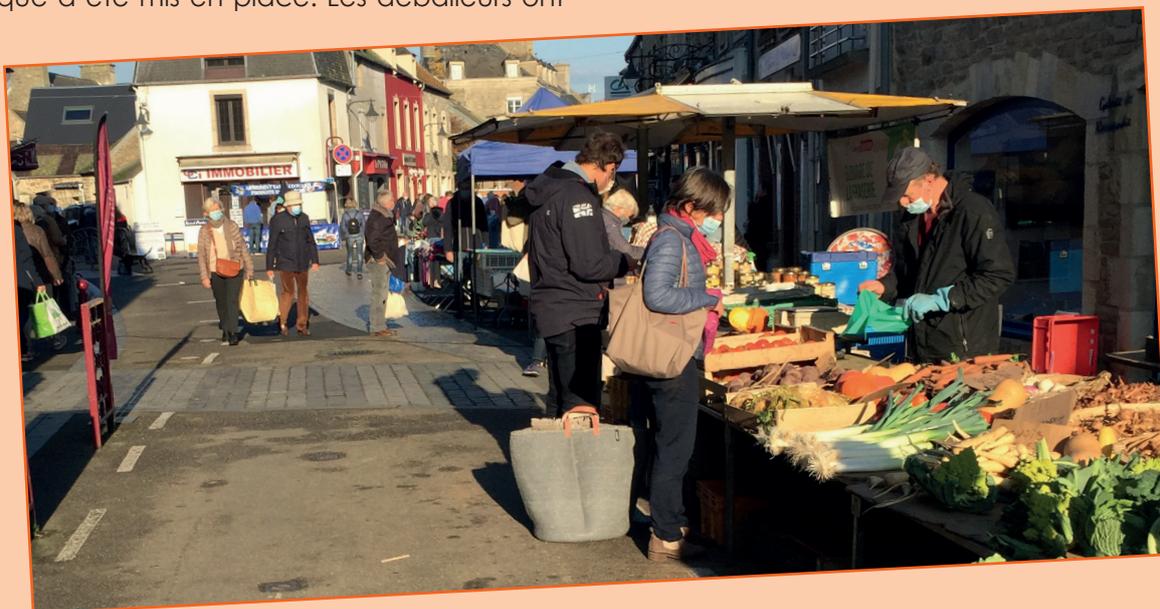
Cette situation inédite nous a conduits, dès le mois de juillet, à imposer le port du masque sur le marché en rappelant avec force la nécessité de respecter les gestes barrières.

Avec Mme Denolle, policière municipale, un marché à sens unique a été mis en place. Les déballleurs ont

été installés sur un seul côté dans les rues accueillant habituellement le marché et d'autres sur les quais.

D'après les échos recueillis (commerçants déballleurs, badauds etc..) cette disposition semblerait convenir au plus grand nombre.

Pour l'année prochaine, en fonction de l'évolution de la situation, nous consulterons l'ensemble des acteurs, afin de définir une organisation définitive partagée de tous.



Centre d'Incendie et de Secours du Val de Saire



Les pompiers ont besoin de vous !!!

Les sapeurs-pompiers de St Vaast la Hougue sont à la recherche de nouveaux collègues femmes ou hommes. En effet, un renfort de pompiers disponibles notamment la journée, devient indispensable pour continuer à assurer les interventions de proximité dans des délais raisonnables. Les autres casernes amenées à intervenir sur le secteur de 1^{er} appel ont un délai de route bien plus important.

Le centre de secours de St Vaast la Hougue défend 12 communes sur son secteur de 1^{er} appel ; du 1^{er} janvier 2020 au 31 octobre 2020 le centre de secours est intervenu 405 fois, et n'a pas réussi à répondre 33 fois, faute de personnel.

Vous avez entre 18 et 55 ans, vous êtes disponibles, motivés venez sauver le secours de proximité en nous rejoignant.

Renseignements :

Adjudant Lefaix Mathias

Tél : 06 30 00 40 37

Mail : matthias.lefaix@sdis50.fr

<https://www.facebook.com/cistvaast>



Pompiers de Saint Vaast la Hougue
Caserne des pompiers
21 Rue du Pont des Bernes,
50550 Saint-Vaast-la-Hougue

En cette année particulière, Covid oblige, et suite aux annonces gouvernementales vos pompiers ne pourront malheureusement pas venir à votre rencontre, dans les semaines à venir, pour vous proposer le traditionnel calendrier, cependant si les conditions le permettent nous débuterons nos tournées à la levée du confinement .

La vente des calendriers représente la principale ressource de notre association. Elle nous permet de financer nos assurances, resserrer les liens qui nous unissent par l'organisation de manifestations comme la célébration de la Sainte Barbe, notre Sainte Patronne, l'organisation de l'Arbre de Noël pour nos enfants, l'amélioration de notre quotidien au centre de secours.

Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer un don pour notre amicale soit au sein de l'accueil de la Mairie, dans certains commerces de la commune ou sur notre page facebook « pompiers de Saint Vaast la Hougue » via notre cagnotte en ligne ou en envoyant un message en privé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'amicale des pompiers du Val de Saire.

Cyril Leterrier

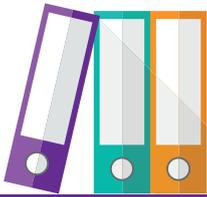
Président de l'amicale des sapeurs-pompiers du Val de Saire

21 Rue du Pont des Bernes

50550 Saint Vaast la Hougue

Tél. : 06 77 99 43 39





Dossier : Installation du conseil municipal

L'installation du nouveau conseil municipal aurait dû se dérouler dans la semaine suivant les élections mais la crise sanitaire a bouleversé le calendrier et repoussé l'événement de plus de deux mois. C'est donc le 23 mai 2020 dans la salle des fêtes, que la séance d'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue dans le strict respect des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Le conseil municipal est composé de 19 conseillers élus par la population pour 6 ans. Il élit lors de sa séance d'installation, le maire et les adjoints au nombre de 5 sur la commune. Ces adjoints ont vocation, dans l'ordre de leur nomination, à suppléer le maire si celui-ci est empêché.



Gilbert DOUCET

Maire

Affaires maritimes et portuaires
Gestion du Centre logistique de
Débarque



Brigitte LÉGER-LEPAYSANT

1ère Adjointe

Finances, économie, relation
avec les entreprises, Personnel
communal, Relation CAC

Les commissions municipales

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Les commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, cinq commissions municipales permanentes et une commission thématique « logement » ont été créées.

Dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et pour permettre l'expression pluraliste des élus, chaque commission est composée de 5 membres répartis comme suit :

- 4 membres pour la liste majoritaire « Avec vous, Saint-Vaast demain »
- 1 membre pour la liste « Saint-Vaast Oxygène 2020 »

Les commissions :

1. Finances – Développement local – Administration générale – Personnel municipal

Présidente : Brigitte Léger-Lepaysant

Membres : Anne-Marie Guirchoux – Jean-Luc Moulin – Ginette Noury - Brigitte Roullé

2. Travaux – Cadre de vie - Urbanisme

Président : Gilbert Larssonneur

Membres : Irène Puig – Jean-Marc Parmentier – Bertrand Oliveres – Mathieu Aubaud

3. Affaires scolaires – Action sociale - Cimetière

Présidente : Yolande Jore

Membres : Murielle Beffrey – Eva Leterrier – Philippe Le Borgne – Elisa Avoine

4. Sport – Vie associative – Manifestations - Tourisme

Président : Philippe Le Borgne

Membres : Irène Puig – Bertrand Oliveres – Samuel Marie – Yann Lepetit



Bertrand OLIVERES



Anne-Marie GUIRCHOUX

5. Culture – Patrimoine – Environnement - Communication

Présidente : Ginette Noury

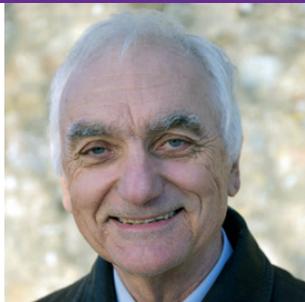
Membres : Anne-Marie Guirchoux – Jean-Luc Moulin – Yolande Jore – Yann Lepetit

Commission Logement :

Présidente : Yolande Jore

Membres : Murielle Beffrey – Eva Leterrier – Bertrand Oliveres – Elisa Avoine

Les élus



Gilbert LARSONNEUR
2ème Adjoint
Urbanisme, Aménagements/
projets services techniques



Yolande JORE
3ème Adjointe
Affaires sociales, affaires scolaires,
administration cimetière



Philippe LE BORGNE
4ème Adjoint
Sport, Associations,
Manifestation, Tourisme



Ginette NOURY
5ème Adjointe
Culture, Environnement,
Communication, Médiathèque,
UNESCO/Réseau Vauban

Conseillers municipaux délégués – Liste « Avec vous Saint-Vaast Demain »



Jean-Luc MOULIN
Relations avec les administrés,
les usagers des services au public



Samuel MARIE
Aménagements de la ville



Serge LEBUNETEL
Travaux, cadre de vie, commissions
de sécurité et d'accessibilité

Conseillers municipaux – Liste « Avec vous Saint-Vaast Demain »



Irène PUIG



Jean-Marc PARMENTIER



Murielle BEFFREY



Eva LETERRIER

Conseillers municipaux – Liste « Saint-Vaast Oxygène 2020 »



Brigitte ROULLÉ



Mathieu AUBAUD



Yann LEPETIT



Élisa AVOINE

Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTEIN
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



Yves ASSELINE
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Energie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



Nicole BELLIOU-DELACOUR
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique



Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée
à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg



Françoise LEROSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet sur lecotentin.fr

Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1^{er} échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.



LES COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.



L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

- **La gestion du cycle de l'eau** (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- **Le cycle des ordures ménagères** (prévention, collecte et traitement) ;
- **La mobilité** (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur lecotentin.fr.

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.

PÔLE DE PROXIMITÉ DU VAL DE SAIRE

Tél. : 02.33.23.12.80
15, rue du Stade
50630 QUETTEHOU





Où veut aller cette municipalité ?

Chères Saint-Vaastaises, Chers Saint-Vaastais,

À la suite des élections municipales de mars dernier qui ont été difficiles en raison de la crise de la Covid-19, puis par la période confinement, nous avons pris nos fonctions en juin 2020. La liste Saint-Vaast Oxygène 2020 est représentée au conseil municipal par Yann LEPETIT, Élisabeth AVOINE, Mathieu AUBAUD et Brigitte ROULLÉ. Notre équipe a toujours eu à cœur de ne pas tomber dans une confrontation stérile. C'est pourquoi, nous avons été abasourdis par la réaction de l'équipe du maire lors du premier conseil municipal. Premièrement, la coutume veut que le plus jeune conseiller municipal devienne le secrétaire de séance. Il s'agissait ici d'Élisabeth AVOINE. Pourtant, ils ont refusé ce choix. De plus, il est de bon ton de laisser l'équipe adverse s'exprimer. Encore une fois le maire actuel a refusé. Ces attitudes et décisions contestables ont perduré :

- Augmentation des indemnités des élus de 52 716 € sur le mandat alors qu'ils se plaignent d'un manque de moyen pour de futurs projets.
- Impossibilité de poser une question lors du conseil si elle n'a pas été envoyée au maire 48h avant la séance.
- Mise à l'écart de deux agents administratifs et surprenante embauche d'une ancienne secrétaire qui plus est l'épouse d'un conseiller délégué.
- Dénigrement systématique en public envers l'ancienne équipe municipale.
- Remise en question des projets structurants notamment celui du Comptoir maritime.
- Sous-représentation de notre équipe au sein des commissions municipales : 1 de notre équipe, 11 de leur côté... Très représentatif... et la plupart des commissions ne se sont pas encore réunies alors que des éléments ont été votés lors des conseils.
- Non communication de l'échec électoral du maire Gilbert Doucet pour intégrer l'attitude Manche qui s'occupe pourtant de la stratégie d'attractivité touristique et économique départementale.

Ce début de mandat basé sur les règlements de compte et l'intolérance nous interpelle. Donner la fausse excuse du manque d'argent dans les caisses est un piètre argument pour ne proposer aucun projet structurant pour notre commune. Où veut aller cette municipalité ?

L'équipe de Saint-Vaast Oxygène 2020

La nouvelle équipe municipale suit sa feuille de route !

Chères Saint-Vaastaises, Chers Saint-Vaastais,

Nous sommes actuellement, 15 élus différents, complémentaires, solidaires et engagés à composer la nouvelle équipe qui, depuis fin mai, s'est mise au service de la commune et de ses habitants.

Elus en Mars, dès le premier tour à 57,96 % des voix (avec un taux de participation de 62,17 %), les dispositions gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire ne nous ont pas permis de prendre nos fonctions avant fin mai. Pendant cette période de transition l'équipe sortante a refusé toute collaboration malgré nos demandes réitérées. C'est regrettable car une passation utile et constructive, c'est aussi servir au mieux les Saint-Vaastais. L'équipe sortante n'avait pas cette volonté. Dont acte.

Dès le début, nous avons dû faire face à une situation compliquée. Outre des services administratifs déstabilisés, nous avons découvert une situation financière dégradée au-delà de nos prévisions et des projets engagés (voire inaugurés !) mais non pilotés et souvent non budgétés, qu'il a fallu stopper en hâte car non conformes (défaut d'instruction empêchant toute demande de subvention, non-respect des règles d'urbanisme et/ou de respect de l'environnement).

Solidaire et responsable, l'équipe s'est mobilisée pour faire face aux échéances de court terme pour servir les Saint-Vaastais en toute transparence, sans passe-droit ni favoritisme.

Les services de la mairie et les moyens dont ils disposent pour vous servir sont remis en ordre de marche. L'impulsion est donnée.

Après 6 mois d'exercice, au-delà de l'organisation du quotidien et des premières réalisations d'urgence, nous avons instruit des dossiers engageants pour le futur. Les décisions ont toutes été prises en conseil municipal. Chaque projet y est présenté et débattu selon les règles du règlement intérieur voté dès le 1^{er} conseil.

Dans l'attente de pouvoir organiser des réunions de présentation et d'échanges dès que les conditions le permettront, sachez que vos témoignages quotidiens renforcent l'ambition que nous avons partagée dans notre programme : Renforcer l'attractivité de SAINT-VAAST, valoriser ses atouts et développer une démarche de concertation, avec bienveillance et respect.

Merci encore pour votre confiance !

*Les conseillers de la liste
«Avec vous, Saint-Vaast Demain»*



Panneau Pocket un nouvel outil proposé aux Saint-Vaastais pour une information communale en temps réel et en tout anonymat

À l'heure des réseaux sociaux, fournir des informations fiables, en temps réel, en assurant le plus parfait anonymat pour l'utilisateur, est un objectif que beaucoup de municipalités souhaitent voir appliquer pour leurs habitants. L'application gratuite PanneauPocket nous a semblé être l'outil idéal pour tendre vers cet objectif. Ce système simple et efficace prévient **instantanément** les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des **alertes et des informations** de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune.



Comment se connecter ?

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris votre commune et d'autres si vous le souhaitez.

Si vous rencontrez des soucis pour télécharger l'application, n'hésitez pas à venir vers la Mairie. Nous vous aiderons à mettre en place l'application sur votre smartphone ou sur votre tablette.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
POUR LE TÉLÉCHARGER sur l'AppGallery

Autres médias disponibles pour une meilleure information sur les activités de votre commune

facebook

Mairie de Saint Vaast la Hougue - Officiel.

Site internet : www.saintvaast.fr (en cours d'évaluation, de modification et mise à jour)

Panneau lumineux en entrée de ville



† **Georges Cazin**, maire de la commune de 1995 à 2001, est décédé le 14 Avril 2020 à son domicile, à l'âge de 89 ans. Originaire du Centre Manche, Georges Cazin a passé sa vie professionnelle en qualité de directeur de travaux pour une grande société.

Élu maire en 1995, Georges Cazin laisse le souvenir d'un homme de cœur, proche de ses concitoyens et des employés de la commune.

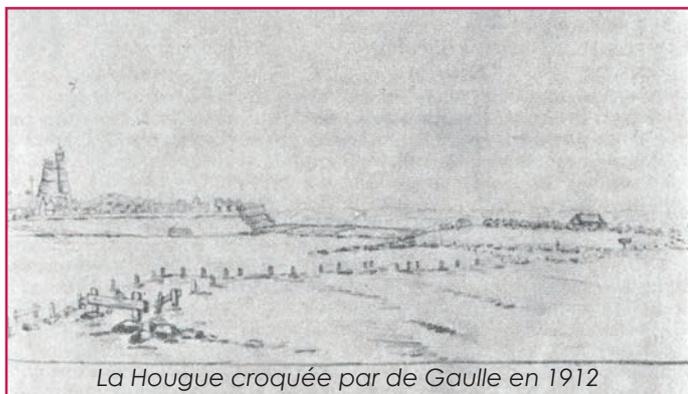
Parmi les projets qui ont abouti lors du mandat de Georges Cazin, la réfection totale de la place De Gaulle, avec son rond-point qui marque désormais le centre-ville.

Quand petite et grande Histoire se rencontrent à Saint-Vaast

En ce cinquantenaire de la mort du Général de Gaulle qui a quitté ce bas monde le 9 novembre 1970, il nous paraît intéressant de combler un vide historiographique en rappelant son passage à Saint-Vaast. Sa biographie a certes été publiée dans de nombreux ouvrages, mais cet épisode est peu connu car il s'est produit bien avant que le Général ne devienne célèbre.

Charles de Gaulle a séjourné à Saint-Vaast peu avant la 1^{ère} guerre mondiale, mais suite à un courrier de monsieur Houdan au maire de Saint-Vaast dans lequel il relate cet épisode, un débat s'est instauré pour connaître l'année de ce séjour.

En effet, monsieur Houdan le situe en août 1913, or la revue *En ce temps-là*, de Gaulle reproduit deux croquis provenant d'un carnet du lieutenant de Gaulle, rédigé à sa sortie de Saint-Cyr en 1912. Le premier dessin représente la Hougue et le second la baie du Cul de Loup.



La Hougue croquée par de Gaulle en 1912

D'autre part, l'abbé René Gournay, très lié à la famille Houdan, dans un numéro spécial du *Lien* paru en 1979, indique ceci : « Monsieur Rondelet, conseiller à la Cour d'Appel d'Amiens et Madame possédaient la villa Tourville, sise sur le quai du même nom et ils y avaient invité, lors des vacances de 1912, la famille de Gaulle... Je dis 1912 car j'eus alors une courte entrevue avec le père du futur Général ».

Le croisement de ces témoignages prouve que la famille de Gaulle est bien venue en 1912 passer quelques semaines à Saint-Vaast. Les parents du Général avaient

entendu parler de notre station balnéaire par leur belle-sœur Félicie, épouse de Jules de Gaulle, mais aussi cousine de Joseph Rondelet et de sa sœur Marie-Thérèse, chez qui elle était déjà venue en villégiature. En cet été 1912, curieux de découvrir notre jolie cité tant vantée, la famille de Gaulle avait loué un appartement sur le quai Tourville, non loin de la villa éponyme.

Accompagnés de leurs enfants dont Charles, jeune saint-cyrien de 22 ans, monsieur et madame Henri de Gaulle sont alors régulièrement reçus aussi bien à la villa Tourville occupée par Joseph Rondelet et sa famille qu'à la villa Sainte-Marie où sa sœur, madame Toulon, passe l'été avec ses enfants parmi lesquels sa fille Jeanne mariée depuis peu à Paul Houdan.

A notre connaissance, ce fut le seul séjour à Saint-Vaast de Charles de Gaulle qui revint tout près d'ici dans des circonstances que nul ne pouvait alors imaginer !

Charles de Gaulle estivant (extrait du courrier de monsieur Houdan au maire de Saint-Vaast)

« La famille de Gaulle a passé de nombreuses soirées à la villa Tourville, chez monsieur et madame Joseph Rondelet, mais aussi à la villa Sainte-Marie, d'autant plus souvent que le temps maussade incitait à chercher des distractions à l'abri. Monsieur Toulon connaissait d'ailleurs monsieur Henri de Gaulle qui dirigeait un cours de préparation aux grandes écoles où deux de ses fils, André et Pierre Toulon, avaient fait leurs études.



A la villa Sainte-Marie, monsieur Toulon organisait souvent des parties de bridge, mais mon père se souvient très bien que le futur général de Gaulle n'aimait pas jouer aux cartes avec les autres...

Charles de Gaulle disputa de nombreuses parties de billard avec Pierre Toulon dans le grenier de la villa Sainte Marie. Il paraît qu'il n'aimait pas perdre ! ».

Annick Perrot

Infos pratiques



La Mairie à votre service

Ouverture : du lundi au vendredi
09h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Fermée le samedi

Tel : 02.33.88.62.30

Courriel : saintvaast.mairie@wanadoo.fr

Facebook : Mairie Saint-Vaast-la-Hougue
– Officiel

Panneau Pocket : Saint-Vaast-la-Hougue
(50550)

Site internet : www.saintvaast.fr



Chats errants sur la commune



L'association «Félins possibles» oeuvre sur notre commune pour limiter la prolifération des chats errants. Afin de compléter leur action, une convention entre la municipalité et la fondation 30 millions d'amis permet de récupérer les chats errants sur la commune et assurer l'identification et la stérilisation. Lorsqu'un chat est capturé, une vérification est effectuée afin de s'assurer qu'il n'a pas de propriétaire. Si l'animal est identifié, il est restitué à son propriétaire. Si l'animal n'est pas identifié, il est confié à un service vétérinaire qui procède à son identification et à sa stérilisation avant d'être relâché à l'endroit où il a été trouvé.

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout signalement de chat errant.

Ramassage des ordures ménagères



Du 15 juin au 15 septembre :
lundi, mercredi et vendredi

Du 16 septembre au 14 juin :
lundi et vendredi

Le ramassage s'effectue de bonne heure le matin. Les sacs doivent être mis dans des poubelles fermées qui sont déposées sur les trottoirs à partir de 19h00 la veille au soir et retirées le lendemain matin. Les poubelles ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs en journée.

Dechetterie d'Anneville-en-Saire



A partir du 1^{er} octobre 2020
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Ouverture :
09h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Fermeture :
jeudi, dimanche et jours fériés



La municipalité à votre écoute :

Permanence citoyenne chaque troisième mercredi après-midi du mois, sur rendez-vous, assurée par Jean-Luc Moulin, conseiller municipal délégué.

Revue officielle d'information municipale

Diffusée gratuitement – Reproduction et vente interdites

Coordination de la rédaction et de la documentation : Ville de Saint-Vaast-la-Hougue 02.33.88.62.30

Crédits photos : Mairie de St Vaast la Hougue, © Région Normandie - Inventaire général - Couverture : Manuel de Ruyg

Conception graphique : combyme - **Impression** : Imprimeries Le Révérend, Valognes

Tirage : 1500 ex - **Distribution** : Commune de Saint-Vaast-la-Hougue



Bonnes fêtes
de fin d'année